



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Crise sanitaire, concertation et communication
Des mesures adaptées aux populations vulnérables et marginalisées

Montréal, le 27 mars 2020 – En ce contexte de crise sanitaire, la Ligue des droits et libertés (LDL) demande aux autorités de continuer de privilégier la communication plutôt que la coercition dans les moyens utilisés pour faire respecter les mesures de distanciation sociale. La LDL appelle à la prudence, plus particulièrement en ce qui concerne les personnes vulnérables et marginalisées, qui, sans mesures de soutien, sont le plus à risque de subir de la répression.

« Toutes et tous n’ont pas la même possibilité de se conformer aux mesures de distanciation sociale. Il est dès lors essentiel que les autorités tiennent compte des conditions de vie, notamment des personnes en situation d’errance et d’itinérance, parmi lesquelles on compte un grand nombre d’Autochtones », déclare Lynda Khelil, porte-parole de la LDL.

Ces personnes se regroupent souvent dans la rue, car elles ont bien peu de lieu en mesure de les accueillir et où elles seront les bienvenues. Dans le contexte où les ressources impliquées auprès d’elles réduisent leurs heures d’ouverture ou ferment carrément leurs portes, cette situation sera plus fréquente. « La réponse des autorités ne doit pas être la coercition, mais bien l’accès à une information claire et communiquée directement, surtout quand on sait que ces personnes ont moins facilement accès à divers moyens d’information », continue la porte-parole.

De plus, la LDL considère que le gouvernement doit mettre de l’avant rapidement des mesures de soutien en collaboration étroite avec les acteurs communautaires qui travaillent avec ces populations. « La collaboration avec ces acteurs est primordiale afin que les mesures mises en place soient adaptées à la réalité ces personnes, qui vivent plus durement les effets des mesures de confinement. Une telle concertation est aussi nécessaire afin d’éviter des pratiques de profilage discriminatoire dans l’espace public », conclue Mme Khelil.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l’homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications
C : 514-715-7727